



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juillet 2026

Convocation du 30 juin 2026

Début de séance à : 19h00

Présents : M. SORROCHE, Mme DELMAS, M. LIONNET, Mme PELOUS, Mme LAFON, M. D'ALMEIDA, M. SAIDI, M. SCHAEFFNER, Mme POTTIER, Mme SUTRA, M. SALVAN, Mme GHISLENI

Procurations : M. FABRE donne pouvoir à M. D'ALMEIDA, M. JOUAN donne pouvoir à M. SORROCHE Raphaël, Mme GINER donne pouvoir à Mme PELOUS, Mme ROQUINARC'H donne pouvoir à M. SALVAN

Absents excusés : Mme GARRIGUES, M. MARTY, M. CARRERE

Secrétaire : M. SALVAN

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- *Approbation des procès-verbaux des séances des Conseils municipaux des 20 mars et 15 avril 2026, du 1^{er} juin et du 5 juin,*
- *Travaux de l'église (phase 1) et demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental et de la Région,*
- *Fixation des tarifs des locations des salles communales,*
- *Questions diverses.*

DELIBERATIONS :

43-2026 – Travaux de l'église (phase 1) et demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental et de la Région

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la nécessité d'engager des travaux de restauration de l'église communale, édifice classé au titre des Monuments historiques, afin d'assurer sa conservation, sa mise en valeur et sa transmission aux générations futures.

Dans le cadre de cette opération, une consultation des entreprises a été menée conformément à la réglementation en vigueur. À l'issue de la réunion de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), les marchés ont été attribués comme suit :

- Lot n°1 – Maçonnerie : Entreprise RBMH pour un montant de 15 181,20 € HT ;
- Lot n°2 – Charpente-Couvertures : Entreprise Gallay pour un montant de 98 531,59 € HT ;
- Lot n°3 – Portail roman : Entreprise Jean-Loup BOUVIER pour un montant de 38 957,00 € HT.

Par ailleurs, les prestations intellectuelles nécessaires à l'opération ont été confiées à :

- M. Raphaël Blohorn, architecte maître d'œuvre, pour un montant de 56 310,30 € HT ;
- la société BESM Midi-Pyrénées, coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS), pour un montant de 2 572,00 € HT.

Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève ainsi à 211 552,09 € HT.

Afin de permettre la réalisation de ce projet de restauration d'un patrimoine protégé, la commune sollicite l'attribution d'une aide financière auprès du Conseil départemental de la Haute-Garonne. Des demandes de subventions sont également déposées auprès de la Région Occitanie et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Occitanie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve la phase 1 du projet de restauration de l'église communale classée au titre des Monuments historiques ;
- approuve le montant prévisionnel de l'opération arrêté à 211 552,09 € HT ;
- sollicite auprès du Conseil départemental de la Haute-Garonne l'attribution d'une subvention au taux le plus élevé possible ;
- sollicite également les concours financiers de la Région Occitanie et de la DRAC Occitanie ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la constitution, au dépôt et au suivi des dossiers de demande de subvention ainsi qu'à l'exécution de la présente délibération.

La délibération est votée à l'unanimité des présents ou représentés.

43-2026 – Fixation des tarifs de location des salles communales

Avant de procéder au vote de cette délibération, et afin de prévenir tout risque de conflit d'intérêts, il est demandé aux conseillers municipaux exerçant des fonctions d'administrateur au sein des associations concernées de ne pas prendre part au débat ni au vote.

À la suite de ces retraits, le quorum requis pour délibérer n'étant plus atteint, le conseil municipal ne peut valablement se prononcer sur cette délibération.

En conséquence, celle-ci est ajournée et sera inscrite à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil municipal.

SUJETS HORS DELIBERATION :

- M. Sorroche expose aux conseillers les délégations qu'il a au Sicoval en tant que vice-président
- M. D'Almeida informe que la Mammobile sera présente sur la commune le 17 septembre 2026

Fin de séance à 20h30

LISTE DE DELIBERATIONS ADOPTEES

43/2026 – Travaux de l'église (phase 1) et demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental et de la Région

Le Maire,
Rafaël SORROCHE



Secrétaire de séance,
Fabien SALVAN

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.